Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune d'Ambleteuse



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE
Ambleteuse	Plage du Centre (devant digue)	Littoral nord et sud de la commune d'Ambleteuse	Littoral au niveau de l'estuaire de la Slack
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable et estran rocheux. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification Grand gravelot choumarin des gravelots, cordons de galets (enjeu majeur dans Parc), choux marins (espèce protégée), prés salés. Très forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants dans l'estuaire de la Slack.
	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE
Fréquence de passage	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel	avril mai juin juill	t août sept. octobre En fonction
-		apres En Fonction des Ponctuel besoins équinoxes	Aucune intervention
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification.
	Zone d'Intervention globale ZIG	Zone d'Intervention sélective ZIS Zone à éviter Pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune de la végétation et de la alisse Toutes les saisons	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE Zone à éviter Zone à éviter Pour préserver Entre Entre Bagedune Re de la laise Aucun ramassage entre mar et fin août pairode de nidification TS mars au 31 août : nidification autres saisons